



**NOTE JOURNALIÈRE / DAY NOTE / TAGESVERMERK**

**DÉCISIONS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION PAR PROCÉDURE ÉCRITE**

**DECISIONS ADOPTED BY THE COMMISSION BY WRITTEN PROCEDURE**

**VON DER KOMMISSION IM SCHRIFTLICHEN VERFAHREN ANGENOMMENE  
BESCHLÜSSE**

**MERCREDI 3 OCTOBRE 2012**

**DEVCO**

**DG Développement et coopération - EuropeAid**

PE/2012/6630 - COM(2012) 568

- Proposition de décision du Conseil relative à la position à adopter par l'Union européenne au sein du Comité des ambassadeurs ACP-UE concernant les statuts du Centre technique de coopération agricole et rurale.

PE/2012/6939 - COM(2012) 586

*D'URGENCE*

- Communication de la Commission au Parlement européen et au Conseil - L'approche de l'UE sur la résilience: tirer les leçons des crises de sécurité alimentaire.

**ECFIN**

**DG Affaires économiques et financières**

PE/2012/6249 - C(2012) 6306

- Décision de la Commission modifiant la décision de financement C(2012) 99 du 20 janvier 2012 en matière d'affaires économiques et financières.

**ECHO****DG Aide humanitaire et protection civile (ECHO)**PE/2012/6984 - C(2012) 6970*ACCÉLÉRÉE*

-

Décision d'exécution de la Commission modifiant la décision C(2011) 9279 de la Commission du 16 décembre 2011 relative au financement des priorités opérationnelles de l'aide humanitaire sur le budget général 2012 de l'Union européenne (ECHO/WWD/BUD/2012/01000).

**ELARG****DG Élargissement**PE/2012/6826 - C(2012) 6834

-

Décision d'exécution de la Commission portant modification de la décision C(2006) 5000 du 27 octobre 2006 établissant un programme d'aide financière visant à encourager le développement économique de la communauté chypriote turque – Partie I et portant modification de la décision C(2006) 6533 du 15 décembre 2006 établissant un programme d'aide financière visant à encourager le développement économique de la communauté chypriote turque – Partie II et portant modification de la décision C(2011) 4443 du 27 juin 2011 établissant le programme d'aide de 2011 en faveur de la communauté chypriote turque.

**ENER****DG Énergie**

\*\*

PE/2012/6849 - C(2012) 6889

-

Règlement de la Commission portant exécution de la directive 2009/125/CE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les exigences d'écoconception applicables aux sèche-linge domestiques à tambour; prendre acte de l'analyse d'impact ainsi que de son résumé, faisant respectivement l'objet des documents SWD(2012) 289 et SWD(2012) 290; prendre acte de l'avis du Comité des évaluations d'impact faisant l'objet du document SEC(2012) 556.

**ENTR****DG Entreprises et industrie**PE/2012/6711 - COM(2012) 572

-

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et au Comité économique et social européen - Deuxième examen réglementaire relatif aux nanomatériaux; prendre acte du document de travail des services faisant l'objet du document SWD(2012) 288.

**SANCO****DG Santé et consommateurs**PE/2012/6988 - COM(2012) 578*ACCÉLÉRÉE*

-

Proposition de règlement du Conseil concernant l'utilisation de l'acide lactique pour réduire la contamination microbiologique de surface des carcasses de bovins.

**TAXUD**

**DG Fiscalité et union douanière**

PE/2012/6691 - COM(2012) 567

- Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 2009/790/CE autorisant la Pologne à prolonger l'application d'une mesure dérogatoire particulière à l'article 287 de la directive 2006/112/CE relative au système commun de taxe sur la valeur ajoutée.

Cette note est établie conformément aux dispositions des articles 16 (information sur les décisions prises) et 17 § 2 (authentification des actes) du règlement intérieur de la Commission.

Les actes non législatifs de la Commission adoptés sous forme de règlements, directives et décisions (lorsque ces dernières n'indiquent pas de destinataires) seront réputés signés par le président, conformément à l'article 297, § 2 TFUE et de la décision du président de la Commission C(2009) 9848 du 2 décembre 2009, lorsque le président apposera sa signature sur la note récapitulative hebdomadaire de la prochaine réunion de la Commission. Ces actes sont marqués d'un astérisque (\*) dans la présente note.

Par dérogation, les actes non législatifs adoptés par la Commission, nécessitant une publication et une date d'entrée en vigueur qui ne peuvent attendre la prochaine réunion de la Commission, sont réputés signés par la signature du directeur du greffe apposée sur la présente note en vertu de la délégation qui lui a été octroyée à cette fin. Ces actes sont marqués de deux astérisques (\*\*).

p.c. 

Jordi AYET PUIGARNAU  
Directeur du greffe

Authentification n°:

00010841

00010842